

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT-PARIS 7
UFR d'ÉTUDES ANGLOPHONES

MASTER MEEF (M1 et M2)
Mention « second degré »
Parcours anglais,
en partenariat avec les Universités Paris 3 et Paris 4,
l'ESPE et le Rectorat de Paris

ANNÉE 2017 - 2018

Coordinatrice du parcours anglais de l'ESPE de Paris
Séraphine Lansonneur (seraphine.lansonneur@espe-paris.fr)

Coordinateurs de la formation pour Paris 7
Stéphane Gresset (stephane.gresset@univ-paris-diderot.fr)
et Franck Zumstein (franck.zumstein@univ-paris-diderot.fr)

Secrétariat
Sophie Rouquette
Bureau 448, 01 57 27 58 50
sophie.rouquette@univ-paris-diderot.fr

Informations sur le site de l'UFR
<http://www.ufr-anglais.univ-paris-diderot.fr/index.html>

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) parcours anglais est préparé conjointement à l'université et à l'Ecole Supérieure de Professorat et d'Education de Paris (ESPE). L'année de MEEF 1 inclut la préparation au concours du CAPES/CAFEP d'anglais, épreuves écrites et orales, une initiation à la recherche et une formation professionnalisante, comprenant des stages en établissement scolaire.

Les étudiants titulaires du MEEF 1 peuvent poursuivre leur cursus en MEEF 2 parcours « alternant » en cas de réussite au concours (ils sont alors fonctionnaires-stagiaires en responsabilité à 9 heures par semaine en établissement scolaire) ou en MEEF 2 parcours « adapté », ce qui leur permettra de poursuivre leur formation universitaire et à orientation professionnelle et de re-préparer les épreuves du concours CAPES/CAFEP.

Epreuves du CAPES/CAFEP d'anglais

A. Epreuves d'admissibilité

1° Composition

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : cinq heures ; **coefficient : 2.**

2° Traduction (version et/ou thème, au choix du jury)

L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : cinq heures ; **coefficient : 2.**

B. Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à **l'une des notions ou thématiques** de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente: textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- **une première partie, en langue étrangère**, consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.

- **une seconde partie en langue française** consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; **coefficient : 4.**

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère **en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège** ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury **portant sur la même notion** des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

- a) La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.
- b) La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique), ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie) ; **coefficient 4.**

Programme de l'épreuve de composition écrite (première épreuve d'admissibilité)

Deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année.

- Notions des programmes de collège et de lycée :

- ▶ rencontres avec d'autres cultures (2017 + 2018)
- ▶ mémoire : héritages et ruptures (2018 + 2019)

- Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :

- ▶ voyage, parcours initiatique, exil (2017 + 2018)
- ▶ l'écrivain dans son siècle (2018 + 2019)

Inscriptions sur le site de l'ESPE de Paris à partir du lundi 10 mai 2017 :

<http://www.espe-paris.fr/> rubrique : candidatures – rentrée 2017

Informations sur le site de l'UFR d'Etudes Anglophones (calendrier, dates de l'inscription au concours, brochure de travail pour l'été, etc), régulièrement mises à jour :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/EtudesAnglophones/pg.php?bc=CHVF&page=CapesExterne&g=sm>

STAGES

Les étudiants du MEEF1 parcours anglais bénéficieront de deux périodes de 2 semaines de stage en établissement secondaire (du 20/11 au 2/12 et du 8 au 20/01 – à confirmer), stages d'observation et pratique accompagnée, donnant lieu à des ECTS à chaque semestre. Ces stages serviront aussi de « support » aux cours « Conception de séances et de séquences » (UE3 S1), « Exploitation didactique et analyse de productions d'élèves » (UE3 S2) et « Analyse de pratiques en lien avec le stage » (UE6 S2).

Pour les étudiants enseignants vacataires d'anglais en collège ou lycée, la pratique professionnelle peut faire office de stage : ils seront évalués sur leur pratique par un IPR ou un formateur ESPE.

RATTRAPAGE

Les étudiants inscrits en M1 MEEF sont en contrôle continu intégral pour tous les enseignements sans session de rattrapage. Une demande de dérogation au contrôle continu est possible pour des étudiants qui rentrent dans les catégories suivantes : salariés, mères de trois enfants et plus, sportifs de haut niveau, arrêts maladie de longue durée. La demande doit être formulée avec justificatifs et adressée à la coordinatrice ESPE du parcours anglais, Mme Lansonneur (seraphine.lansonneur@espe-paris.fr) avec copie à Mme Rouquette (sophie.rouquette@univ-paris-diderot.fr), secrétariat MEEF-CAPES à l'UFR Etudes anglophones ainsi qu'aux coordinateurs du parcours anglais à l'UFR d'Etudes anglophones de l'Université Paris-Diderot. Le directeur de l'ESPE de Paris autorise alors les étudiants à s'inscrire en contrôle terminal pour toutes les UE ou pour certaines UE, ou ECUE uniquement. **Seuls les étudiants inscrits en contrôle terminal auront droit à une session de rattrapage ou session 2.**

Maquette de l'année de M1

Intitulé UE	Contenu	ECTS
UE 1		14
<i>Culture anglophone</i>	Notions culturelles des programmes du secondaire 1 et 2	5
	Thématiques du programme de littérature 1 et 2	5
	Synthèse orale 1 et 2	4
UE 2	Devenir enseignant 1 et 2 (examen en fin d'année pour tous, CC et CT)	6
UE 3		12
<i>Culture didactique</i>	Introduction à la didactique 1	3
	Conception de séances et de séquences 1	3
	Didactique (dossier) (S2)	3
	Analyse de productions d'élèves (S2)	3
UE 4		16
<i>Langue écrite et orale</i>	Thème 1 et 2	3
	Version 1 et 2	3
	Linguistique 1 et 2	4
	Phonétique 1	2
	Compréhension orale 1 et 2	4
UE 5		6
<i>Recherche</i>	Séminaire de recherche 1	3
	Séminaire de recherche 2	3
UE 6		6
<i>Mise en situation professionnelle</i>	Analyse de pratiques en lien avec le stage 1 et 2	3
	Conception de séances intégrant le numérique 2 (c2i2e)	3

**CALENDRIER M1 MEEF
2017-18**

Jeudi 7 septembre 14h-18h

Pré-rentrée à l'ESPE de Paris
Amphithéâtre, 56 Bd de Batignolles, 75017
14h-16h : accueil du parcours anglais
16h-18h : inscriptions pédagogiques M1 Paris Diderot

Mercredi 13 septembre 10h-16h30

Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47 rue des Ecoles, 75005
Accueil de la mention second degré et conférence tronc commun

Semestre 1 : rentrée lundi 11 septembre 2017¹

Cours du 11 septembre 2016 au 23 décembre 2017

Vacances de la Toussaint (1 des 2 semaines des vacances scolaires, à préciser)

1^{er} stage groupé du 20 novembre au 2 décembre

Vacances de fin d'année du 23 décembre au 8 janvier (2 semaines)

2nd stage groupé du 8 au 20 janvier 2018

Semestre 2 : rentrée le lundi 22 janvier 2018

Cours du 23 janvier à fin mai

Vacances d'hiver (1 des 2 semaines des vacances scolaires, à préciser)

Ecrits d'admissibilité du CAPES : fin mars

Vacances de printemps du 14 au 29 avril

Oraux d'admission du CAPES : 2^{ème} quinzaine de juin

**3 concours blancs de préparation à l'écrit (civilisation, littérature, thème-version-linguistique),
épreuves de 5h le samedi, à chaque semestre**

¹ Les cours prévus le mercredi 13 seront déplacés.